

SAINT YRIEIX LA PERCHE

Dimanche 1er juin 2025

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL HAUTE-VIENNE PETANQUE

TRIPLETTE SIMPLE UFOLEP
TRIPLETTE DOUBLE APPARTENANCE
DOUBLETTE FEMININE

JET DE BUT 8H30

MOT DU PRESIDENT UFOLEP 87

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents

Pour la seconde année, les qualificatifs au Championnat National seront organisés avec l'application du « Système SWISS » mode qui, l'an passé, a donné entière satisfaction :

" Des phases finales se déroulant devant des spectateurs et les élus invités. Quel plaisir ! ".

Je remercie les bénévoles de Landouge Loisirs Pétanque, les membres de la commission sportive et les « permanents » de l'UFOLEP 87 qui oeuvrent de concert à la réussite de cette manifestation.

Que cette journée se déroule dans l'esprit UFOLEP et de ses valeurs :

" Solidarité, Fair-Play, Civisme, à travers les principes de Laïcité et de Citoyenneté ".

Ainsi grâce aux efforts de chacun, je ne doute pas que ce Championnat connaîtra le succès.

Je souhaite à chacun de vous une bonne compétition.

Roland MARTIN

Président du Comité Départemental UFOLEP 87



La Ville de **Saint Yrieix la Perche**



L'Association **La Boule Arédiennne**



Le Comité Départemental **UFOLEP 87**



La Commission Sportive Départementale

Seront heureux de vous accueillir

Dimanche 01 juin 2025

au bouldrome de Saint Yrieix la Perche



Je pratique un sport, je respecte

Les installations mises à ma disposition

Les Règles – L'Arbitre – Mes Adversaires – Mes Partenaires

Les Organisateurs – Les Spectateurs

L'UFOLEP

"MIEUX VIVRE ENSEMBLE TOUS LES SPORTS AUTREMENT !"

CHARTRE DU SPORTIF

Les valeurs éducatives et sociales du sport sont des facteurs incontestables de prévention et de cohésion sociale. Le sport permet aux hommes et aux femmes d'acquérir des valeurs fondamentales de la vie en société que sont le respect de la règle, le sens de l'effort ou encore l'esprit d'équipe.

Rappel de l'esprit sportif : j'emploie un langage correct,

- ↳ Je respecte les règles du jeu et l'arbitrage
- ↳ J'accepte toutes les décisions de l'arbitre sans mettre en doute son intégrité
- ↳ Je me mesure à un adversaire dans l'équité
- ↳ Je fais preuve d'esprit d'équipe en collaborant franchement avec mes coéquipiers et j'accepte leurs erreurs
- ↳ J'agis en tout temps avec courtoisie envers les officiels, mes coéquipiers, mes adversaires et les spectateurs
- ↳ Je porte une tenue adaptée avec des chaussures prévues pour la pratique de la pétanque
- ↳ Je laisse des locaux propres (salles, toilettes...)
- ↳ Je laisse un accès libre aux sorties de secours
- ↳ Je respecte les consignes affichées



***" Invoquer les valeurs de l'UFOLEP c'est bien !
Respecter ses valeurs c'est très bien !"***



❖ PROGRAMME DE LA JOURNEE ❖

07 H 30 – Accueil des équipes au boulodrome de Saint Yrieix la Perche

Au stand accueil, vous pourrez:

- déposer vos licences UFOLEP en cours de validité ... **PRESENCE PHOTO OBLIGATOIRE**
- recevoir vos numéros d'équipe et consulter le tirage des parties et les numéros des terrains
- remise pour chaque club des enveloppes contenant les réservations repas
- acheter les tickets boissons et casse-croûte

08 H 30 – Début du championnat au coup de sifflet (Pénalités 08 h 40)



12 H 20 – Arrêt des parties au coup de sifflet

EQUIPE	MATIN	APRES MIDI	Organisation système SWISS	
			Le nombre de partie qualificative est défini selon le nombre d'équipe inscrite par catégorie	
4 à 8	3	2	1/2 FINALE	FINALE
≥ 9	3	1		



REPAS sur place

14 H 10 – Reprise des parties qualificatives au coup de sifflet (Pénalités 14 h 15)



19 h 00
REMISE DES RECOMPENSES



CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'inscription des participants à ce championnat est soumise aux conditions suivantes:

- Avoir adhéré à l'UFOLEP, prise de licence, au 31 octobre 2024 (30 septembre si mutation)
- Avoir participé entre le 01 septembre 2024 et le 01 juin 2025 à un minimum de 6 concours dans 5 clubs différents y compris le club d'appartenance du joueur
- déposer obligatoirement la licence avec photo et pouvoir confirmer sur demande l'identité. Tout joueur présentant une licence sans photo sera refusé.
La présentation de la licence sur smartphone n'est pas admise.

NUMEROTATION DES EQUIPES - AGE 2025

Badges : chaque équipe reçoit un badge sur lequel figure son numéro.

Ce badge doit être porté de façon visible par le capitaine ou la personne de l'équipe qui viendra à la table de marque pour annoncer le résultat.

La période d'âge requis est comprise entre le 01 janvier et le 31 décembre 2024.

DETERMINATION DE L'AGE ET CLASSIFICATION

SAISON SPORTIVE UFOLEP																							
Jan	F	M	A	M	J	J	A	Sep	O	N	Déc	Jan	F	M	A	M	J	J	Août	S	O	N	D
ANNEE CIVILE 1 = PERIODE D'AGE REQUIS												ANNEE CIVILE 2											
← Joueur titulaire d'une licence UFOLEP sur cette période = Joueur Double Appartenance →																							

CATEGORIES - COMPOSITION

TRIPLETTE ADULTE SIMPLE UFOLEP (TASU)

Avoir 17 ans sur la période d'âge requis

Trois Joueurs strictement UFOLEP de la même association : masculin, féminin ou mixte

TRIPLETTE ADULTE DOUBLE APPARTENANCE (TADA)

Avoir 17 ans sur la période d'âge requis

Trois Joueurs de la même association : masculin, féminin ou mixte

DOUBLETTE FEMININES (DF)

Avoir 17 ans ⁽¹⁾ sur la période d'âge requis

Deux Joueuses du même département ⁽²⁾ SU et – ou DA

(2) Sauf si surclassement autorisé

(1) Panachage autorisé si accord des clubs



- DEROULEMENT -

Article 1	Le nombre d'équipe qualifiée par catégorie sera défini par la CSD en fonction du nombre d'équipe inscrite dans chacune de ces catégories
Article 2	Le tirage au sort des rencontres pour les championnats aura lieu le lundi 26 mai 2025 à 15 h 30 au siège de l'UFOLEP. Le tirage est ouvert à tous les dirigeants de Club ainsi qu'aux personnes inscrites pour ce championnat.
Article 3	Organisation : Système SWISS (plusieurs rencontres). Les rencontres se font sur terrains tracés et numérotés en partie de 13 points limitées à 01 h 00. Tous les tirages des phases qualificatives seront faits par informatique. L'absence d'adversaire sera à signaler à la table de marque.
Article 4	Conditions du tirage : 4/5 équipes : chaque équipe se rencontrent entre elle puis ½ finales et finale. 6-7-8 équipes : G/G puis ½ finales et finale. 9 équipes et plus : G/G puis 1/4, ½ finales et finales. Les phases finales se dérouleront en 13 points sans limite de temps.
Article 5	Les parties reprendront à 14 h 10 précises.
Article 6	Toutes les équipes Championnes ainsi que celles qualifiées au titre des quotas définis par la CSD seront qualifiées pour le CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP qui se déroulera les 05 et 06 juillet à Belleu (02)
Article 7	Les joueurs devront obligatoirement porter une tenue conforme aux prescriptions définies en annexe 8 du règlement départemental du 01/01/2024
Article 8	Pendant les phases de jeu, il est interdit de fumer (cigarettes électroniques comprises) pendant les parties que ce soit sur les terrains ou à proximité de celui-ci. Les téléphones portables devront être éteint ou mis en veille. Rappel : pour sortir du terrain de jeu, une demande doit être faite à l'arbitre.
Article 9	Le club organisateur devra désigner un arbitre ou un membre du club faisant fonction et mettre en place un jury composé d'au moins 3 personnes



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

PROGRAMME HORAIRE

4 à 8 EQUIPES 3 Parties le matin / 2 Parties l’après midi			9 EQUIPES et PLUS 3 Parties le matin / 1 Partie l’après midi		
PARTE 1	08 h 30	09h 30	PARTE 1	08 h 30	09h 30
PARTIE 2	09 h 55	10 h 55	PARTIE 2	09 h 55	10 h 55
PARTIE 3	11 h 20	12 h 20	PARTIE 3	11 h 20	12 h 20
REPAS					
PARTIE 4	14 h 10	15 h 10	PARTIE 4	14 h 10	15 h 10
PARTIE 5	15 h 35	16 h 35	¼ DE FINALE 1 – 8 / 2 – 7 * 3 – 6 / 4 - 5 vers 15 H 40		
½ FINALE vers 17 h 00 1 – 4 * 2 - 3					
FINALE vers 18 h 15					



INSCRIPTIONS

JEUDI 22 MAI

DERNIER DELAI

Uniquement par fichier Excel

DANS LA COLONNE CORRESPONDANTE INSCRIRE

UNIQUEMENT LE N° DE LICENCE A 10 CHIFFRES COMMENCANT PAR 087

LE FICHER ENVOYÉ PAR LA CSD
SERA A RETOURNER COMPLÉTÉ
A

petanqueufolep87@gmail.com



INFOS PRATIQUES	
DATE LIMITE INSCRIPTION CHAMPIONNAT ET RESERVATION REPAS : 07 MAI	
CONTACT ORGANISATEUR La Boule Arédiennne M. ARNOUX Jean-Jacques E-mail jj-arnoux@orange.fr	CONTACT ENGAGEMENT EQUIPE Commission Sportive Départementale M Jean Marie GUIRAUDOU Tél. 06.10.34.33.94 petanqueufolep87@gmail.com

RESTAURATION - RESERVATION

Les repas seront servis au boulodrome. Chaque responsable d'équipe aura en sa possession une enveloppe avec le nombre de tickets correspondants aux nombres de repas réservés. Cette enveloppe lui sera remise à l'accueil lors du dépôt des licences.

Les tickets repas seront dans la pochette qui vous sera remise à l'accueil

Réservation en même temps que l'engagement



Menu



BON DE RESERVATION REPAS

Aucun repas commandé ne pourra être remboursé



Nom du Club :

Responsable :

Tél :

..... Adultes x 12 € =€

A retourner JEUDI 22 MAI DERNIER DELAI

A

**M.ARNOUX Jean-Jacques
4 Le Moulin 87230 LES CARS**

**Avec le chèque correspondant à l'ordre de
LA BOULE AREDIENNE**

Contact: Jean-Jacques Arnoux Tél 0607215067 par SMS ou par mail jj-arnoux@orange.fr

